

janvier-mars 1984
numéro 126

les éditions
ouvrières

le mouvement social

Histoires ouvrières au quotidien

S. Reynolds, France : Un typographe parmi d'autres,
Allemane

A. Lüdtke, Allemagne : Des ouvriers sur leur quant à
soi

L. Passerini, Italie : Le souvenir de Mussolini à la Fiat

Allemane avant l'allemanisme : jeunesse d'un militant (1843-1880)

par Siân REYNOLDS

La jeunesse, la vie privée et le milieu familial sont souvent ce que nous connaissons le moins dans la vie des militants syndicaux et politiques du XIX^e siècle. Les familles paysannes et ouvrières laissent moins de traces documentaires que celles de la bourgeoisie : peu de lettres ou de journaux intimes, moins de recours à l'écrit pour la vie de tous les jours. L'historien ne connaît souvent ces militants qu'à travers les archives de la répression — celles de la police ou des conseils de guerre de la Commune — ou bien par la presse du parti ou les comptes rendus officiels des congrès. (C'est une des raisons pour laquelle nous savons si peu de la vie des femmes de la classe ouvrière, moins organisées donc moins fichées que les hommes.) Pourtant, à bien chercher et avec un peu de chance, on peut quelquefois pénétrer dans ce monde privé de la famille ouvrière, ne serait-ce qu'en suivant les conseils de Jean Bruhat :

Une multitude ouvrière et populaire a laissé des traces directes, dont témoignent d'immenses archives encore à peine exploitées. Tels les registres d'état civil permettant de reconstituer les longues lignées misérables ou la quasi-permanence de l'alliance des misères dans le mariage (1).

Une telle recherche peut se faire, en attendant des études quantitatives ou informatisées, dans le cadre plus modeste d'une étude biographique, comme c'est ici le cas ; ce qui appelle une ou deux remarques. D'abord, si la biographie revient aujourd'hui à l'ordre du jour après une assez longue absence, c'est que nous en attendons autre chose que par le passé ; nous voulons qu'elle nous renseigne davantage sur les oublié(e)s de l'histoire (2) (même si l'entreprise est par définition plus difficile), qu'elle nous aide à peupler le territoire de l'historien. Ceci dit, le cas de Jean Allemane (1843-1935) peut surprendre. Après tout, Allemane n'a rien d'un militant obscur.

N'importe quel livre sur le socialisme en France depuis 1870 consacrera au moins quelques lignes à la fraction socialiste dite « allemaniste » des années 1890. De son vivant, Allemane était bien connu du

(1) J. BRUHAT, in F. BRAUDEL et E. LABROUSSE, *Histoire économique et sociale de la France*, t. III/2, Paris, PUF, 1976, p. 779.

(2) *Hidden from History* est le titre du livre célèbre de Sheila ROWBOTHAM sur une histoire cachée, celle des femmes.

monde ouvrier parisien, en tant qu'ancien combattant de la Commune, militant de la Fédération des travailleurs du Livre, chef apparent du parti allemaniste, et dirigeant d'une petite imprimerie. Ses funérailles en 1935 ont été suivies par les socialistes et communistes réunis, symbole du Front populaire. Mais que sait-on de sa vie ? Très peu, puisque précisément il est de ces personnalités marginales dont on privilégie un seul aspect de la carrière de militant. Si son action politique s'étend, avec quelques intervalles, entre 1862 et 1914, on ne retient pour l'histoire que les cinq ou six années de l'aventure allemaniste. Allemane, en somme, est un demi-obscur (3). Surtout, sa jeunesse, son milieu d'origine, sa vie privée sont mal connus, l'homme public cachant l'homme privé ; mais précisément à cause de sa notoriété politique, de sa participation à la Commune, une ample documentation existe à son égard dans les archives policières ou de l'armée, dont on peut tirer beaucoup de renseignements d'ordre plus intime en les rapprochant des registres de l'état civil. Son nom de famille très rare a beaucoup facilité la consultation des tables décennales de l'état civil parisien et permis de repérer plusieurs mailles du réseau familial. Enfin, du fait encore une fois de sa célébrité ultérieure, sa femme et son neveu ont bien voulu faire don de certaines de ses lettres à la municipalité de Saint-Denis. En profitant donc de la relative richesse de données, pour éparpillées qu'elles soient, il est possible de reconstruire une famille, un itinéraire à certains égards exemplaires. Comment la famille d'un jeune activiste traverse-t-elle les années mouvementées de la fin de l'Empire, de la Commune et de ses conséquences pour lui désastreuses ? Quelles influences ont pu toucher le jeune Allemane ? Comment a-t-il vécu ses apprentissages — du métier, de la politique, de la vie ?

Le milieu d'origine : une famille paysanne installée à Paris

D'abord une constatation : contrairement à ce qu'on dit souvent, Allemane n'est pas issu d'un milieu ouvrier. Il est bien ouvrier de métier : tous ses contemporains savent qu'il est compositeur-typographe. Et parmi les leaders socialistes du siècle finissant (Guesde, Lafargue, Vaillant, Brousse, Jaurès, Millerand) c'est le seul qui puisse se réclamer de la classe ouvrière. Mais la famille dans laquelle il est né ne compte que des paysans « cultivateurs » ou « laboureurs » et qui habitent depuis de nombreuses générations le même hameau minuscule, au pied des Pyrénées.

Comme tant de Parisiens de son temps, Jean Allemane est né en province : le 23 août 1843, dans la maison de son père à Boucou, commune de Sauveterre (Haute-Garonne). De ses huit arrière-grands-parents (voir le tableau en annexe) trois s'appellent Allemane, nom de

(3) Sur sa biographie, des orientations générales dans l'article sur lui dans J. MALTRON, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, t. IV, 2^e partie : 1864-1871, Paris, Éditions ouvrières, 1967, p. 102-107, et t. X, 3^e partie : 1871-1914, *ibid.*, 1973, p. 130-134 ; pour de plus amples détails, S. REYNOLDS, *La vie de J. Allemane (1843-1935)*, doctorat de 3^e cycle, Université de Paris VII-Jussieu, 1981.

famille très répandu dans le pays mais presque inexistant dans le reste de la France. Tous les huit sont nés et morts dans ce hameau d'une vingtaine de maisons. Les deux parents du nouveau-né, Pierre et Marie, s'appellent également Allemane (peut-être sont-ils des cousins) et sont tous les deux enfants de cultivateurs illettrés. Les témoins de leur mariage, le 10 mai 1835, amis du marié (un maçon, deux cultivateurs, un garde-champêtre), habitent tous au village. Le jeune ménage s'installe chez les parents de Pierre et c'est dans cette maison que Marie Allemane accouche d'un enfant tous les deux ans, jusqu'à la naissance de Jean, quatrième et dernier d'une famille qui n'a pas l'air de sortir de la tradition.

Elle le fera pourtant : à travers les bribes d'information sur les déclarations de naissance des enfants, on s'aperçoit que Pierre Allemane fait carrière. Agé de vingt-huit ans au moment de son mariage, Pierre est d'abord cultivateur comme son père. Il l'est toujours deux ans plus tard, en 1837, lors de la naissance de sa fille aînée, Jeanne. Lorsque naît son premier fils, François, en février 1839, Pierre est « absent » du village, et l'on ne précise pas son occupation. Mais sur l'acte de naissance de Bertrande, née en juin 1841, si les parents se disent toujours « cultivateurs à Boucou », Pierre Allemane ajoute qu'il est « marchand » — de vins sans doute, car cette précision fait sa parution sur la déclaration de la naissance de Jean en 1843. Cette fois encore, le père du nouveau-né est absent du village, et c'est la grand-mère paternelle de l'enfant, ayant fait « l'office de sage-femme » qui vient déclarer l'enfant (4).

Nous ne savons pas comment Pierre Allemane a pu établir son petit commerce de vins (peut-être en vendant de la terre, car son propre père est mort en 1838) mais la réussite de l'entreprise assura à sa famille une certaine prospérité pendant quelques années, celles de la petite enfance de Jean. Tout fut interrompu par la crise de 1848-1849. Peut-être était-il difficile de rester au village, pauvre à nouveau, après avoir goûté un peu d'aisance ? Toujours est-il que Pierre Allemane prit la décision de partir, contraire aux traditions familiales et villageoises, mais que prirent alors tant d'autres provinciaux (5) : avec sa femme et ses jeunes enfants, il quitta Sauveterre pour monter à Paris. A notre connaissance, aucun membre de la famille n'est revenu au village natal.

Mais dans un sens les Allemane emportent le Languedoc avec eux. De Jean, qui avait à peine six ans « lorsqu'il quitta les bords de la Garonne pour la capitale », Adolphe Brisson écrira : « Il est admirable que son accent n'ait pas fait naufrage en route. Mais l'accent du Midi est indestructible » (6). Ce n'est guère étonnant, car, benjamin de la famille, Jean Allemane faisait partie d'un véritable clan, qui réunissait dans un réseau d'amitiés professionnelles et de liens familiaux des provinciaux de Paris. Le Quartier Latin paraît avoir attiré beaucoup d'émigrés.

(4) Toutes ces indications proviennent de la mairie de Sauveterre-en-Comminges (Haute-Garonne), archives d'état civil remontant au XVIII^e siècle.

(5) Voir L. CHEVALIER, *La Formation de la population parisienne*, Paris, PUF, 1950, *passim*; J. GAILLARD, *Paris la ville, 1852-1870*, Paris, H. Champion, 1977, p. 182-204 : « C'est la misère qui chasse les ruraux. »

(6) A. BRISSON, *Les Prophètes*, Paris, Tallandier, 1903, interview avec Allemane, p. 55. Allemane avait soixante ans lors de cette rencontre.

grants du Sud-Ouest — plusieurs « cousins » Allemane entre autres (7). Malgré les cousinages, les débuts de Pierre Allemane dans la capitale ont été difficiles. Jean n'a pu aller à l'école qu'à l'âge de dix ans, dit-il, à cause des vicissitudes de la famille, et c'est peut-être à cette époque, pour laquelle aucune documentation n'existe, que les Allemane ont connu la véritable misère. Mais vers la fin des années 1850, ils ouvrirent leur « débit de boissons spiritueuses » et il « fut bientôt très achalandé » (8). A cette époque la famille est installée au 149, rue Saint-Victor (XII^e arrondissement ancien, V^e nouveau), dans une maison aujourd'hui disparue où elle dispose de deux appartements au troisième étage (9), car au commerce du vin Pierre Allemane ajoute le métier de « logeur ». Comme nous le rappelle Louis Chevalier, « Un débitant de vin dont les affaires prospèrent devient facilement logeur, et un logeur est presque toujours un marchand de vin » (10). A cette époque, « les quartiers Odéon, Monnaie, Saint-Victor pratiquent la location garnie sur une large échelle » (11). Les Allemane ont réussi donc à s'introduire dans le monde du petit commerce du Quartier Latin. Leur fille aînée, Jeanne, épouse à vingt ans un marchand du quartier, mais qui lui aussi est, comme par hasard, originaire de la Haute-Garonne, Bertrand Bellan-Pallat (12). Les témoins du mariage, quatre marchands, ont à peu près le même âge, trente ans, que le marié, dont ils sont peut-être les associés, puisqu'ils habitent tous la même rue (la rue des Anglais). Lorsqu'à son tour, Bertrande, la fille cadette des Allemane, arrive à l'âge de vingt ans, elle épouse Philippe Leprieur, « colporteur », né dans la Creuse et qui ne paraît pas posséder les moyens de son beau-frère : son père est mort, sa mère « sans'état », et puisqu'il est domicilié lui aussi 149, rue Saint-Victor, il y a de fortes chances que ce soit un des locataires de la famille Allemane, jeune provincial cherchant du travail (mais toujours dans le commerce) (13). Cette fois, les témoins du mariage semblent être les amis des parents Allemane : un marchand de trente-cinq ans et deux « négociants » de la place Maubert, dont l'un, Michel Martin, quarante-cinq ans, reparaitra de façon imprévue dans la vie de Jean Allemane — il sera témoin à charge dans

(7) Retrouvés en consultant les tables décennales. La théorie qui veut que l'emplacement des gares principales explique l'implantation des provinciaux dans certains quartiers de Paris sort renforcée d'une étude récente, P.E. OGDEN et S. WINCHESTER, « The residential segregation of provincial migrants in Paris in 1911 », *Transactions of the Institute of British Geographers*, n° 65, 1975, p. 29-44. La proximité de la gare d'Austerlitz explique-t-elle la préférence des Languedociens pour le Quartier latin ?

(8) A. BRISSON, *Les Prophètes*, op. cit., p. 55.

(9) Archives de la Seine, état civil d'avant 1860, XII^e arrondissement ancien, mariages, le 18 juillet 1857. La mariée, fille aînée de la famille, Jeanne Allemane, habite chez ses parents, 149, rue Saint-Victor. Le cadastre de 1862 (Arch. de la Seine, DP 4 1862) nous apprend que Pierre Allemane est toujours « logeur » à cette adresse. La maison a dû être démolie pour la construction du boulevard Saint-Germain : « Plus de 235 maisons, 2 658 logements ont été démolis dans ces deux arrondissements (V^e et VI^e nouveaux) entre 1852 et 1868 », J. GAILLARD, *Paris...*, op. cit., p. 88.

(10) L. CHEVALIER, *La Formation...*, op. cit., p. 229.

(11) J. GAILLARD, *Paris...*, op. cit., p. 89.

(12) Acte de mariage de Jeanne Allemane avec Bertrand Bellan-Palat, voir note 9. (Le nom de famille Bellan se trouve sur des tombeaux autour de l'église à Sauveterre et l'arrière-grand-mère de la mariée s'appelait Jeanne Bellan...)

(13) Archives de la Seine, état civil, V^e arrondissement, mariages, 11 mai 1861.

l'instruction du procès des frères Allemane en 1871-1872, après la Commune. A cette occasion, il déclare connaître la famille depuis longtemps, mais avoir défendu à ses neveux de fréquenter Jean et François Allemane, « car depuis plusieurs années ils allaient dans les réunions » (14).

La ressemblance est en effet frappante entre le milieu familial — les négociants, marchands de vins, « limonadiers » et logeurs du Quartier Latin — et celui des 45 témoins à charge qui déposeront contre les frères Allemane après la Commune. De ces témoins, la plupart seront des voisins, commerçants du quartier Maubert. L'un d'eux, Hippolyte Lefèvre, entrepreneur de menuiserie, prendra un ton sévère pour qualifier les Allemane : « Sa mère tenait un cabaret où l'on voyait fréquemment des soldats ; toute cette famille était du triste monde, elle jouit d'une très mauvaise réputation » (15).

De « mauvaise réputation » ou non, elle était bien intégrée à ce Quartier Latin qui, sous le Second Empire, n'est pas un quartier ouvrier mais plutôt bourgeois avec cependant des dépendances populaires. Dans ses *Mémoires*, Jean Allemane raconte comment autour de l'Ecole Polytechnique, « tout ce monde qui dépend de l'école » — cabaretière, boutiquiers, etc. — fut jeté dans le plus grand désarroi par le siège de Paris et par l'évacuation de l'Ecole au moment de la Commune, pour laquelle les commerçants n'eurent guère de sympathie (16). Issus de ce milieu, Jean et à certains égards François Allemane ont réagi contre lui. Chez Jean, la réaction s'est traduite très tôt par la révolte contre son père, qui professait les opinions politiques de son milieu. D'après les confidences de Jean Allemane vieillissant au journaliste Adolphe Brisson (17), son père était « un gaillard rude, autoritaire, bon commerçant et fervent bonapartiste. Il ne jurait que par Napoléon et confondait dans le même culte le premier de ce nom [...] et le troisième ». Il voulut apparemment inculquer à son fils les mêmes sentiments à coups de poing, avec le résultat que l'enfant « se révolta et se mit à détester tout ce que son père révérait » :

Un soir qu'il accompagnait son père au cabaret du Petit Caporal, où s'assemblaient chaque semaine les militants du parti, il lui dit brusquement dans un élan de folle audace :

— J'en ai assez de te servir de domestique. Je veux aller à l'école.

Le méchant homme fronça les sourcils.

— Soit, dit-il, j'y consens... Mais tu seras curé !

Ce désir exprimé par le père a suffi, semble-t-il, pour que l'enfant devore « les ouvrages subversifs », apprenne par cœur *La Pucelle* de Voltaire et se sauve finalement de la maison paternelle pour se faire apprenti-typographe, athée et révolutionnaire, du moins si nous pouvons croire à la lettre Allemane s'attendrissant sur sa jeunesse fou-

(14) Archives historiques de la Guerre, Vincennes, dossier de Jean Allemane (5^e conseil de guerre, n° 338), dépositions des témoins.

(15) *Ibid.*

(16) J. ALLEMANE, *Mémoires d'un communard, des barricades au bagne*, Paris, J. Allemane, 1910, p. 130. De consultation plus facile, la réédition de ces *Mémoires*, présentation de M. WINOCK, Paris, Editions Maspero, 1981.

(17) A. BRISSON, *Les Prophètes*, op. cit., p. 55 et sq.

gueuse. Ce qui est sûr, c'est qu'il est le premier de sa famille à exercer un métier manuel à Paris. Son frère aîné François, bien qu'ayant dans une certaine mesure rompu avec le milieu familial comme nous verrons plus tard, est commis-voyageur. La rupture pour Jean se situe presque à la sortie de l'enfance : il commence son apprentissage à l'âge de douze ans.

Avant de suivre Jean sur l'itinéraire qui l'éloignera de ses origines, il convient de dire quelques mots sur sa mère. Marie Allemane, fille de paysans, vraisemblablement sans instruction sinon illettrée (18), reste du vivant de son mari une figure effacée, dont on ne peut que deviner les préoccupations quotidiennes. Au moment de la mort de Pierre en 1869, elle habite avec lui 14, rue Maître-Albert, cette petite rue près de la Seine, aux maisons très anciennes qui existent toujours. « 21 sur 22 maisons rue Maître-Albert sont entièrement louées en garni en 1872 » (19). Elle a pu continuer comme logeuse et cabaretière jusqu'à la Commune, époque à laquelle Jean habitait chez elle. Mais l'arrestation de ses deux fils après la Semaine sanglante eut des conséquences désastreuses pour elle. Quittant la rue Maître-Albert (insultes des voisins, expulsion par le propriétaire ?), elle « traverse l'eau » pour se loger rue de l'Hôtel-de-Ville, où malgré ses soixante-deux ans, elle devient blanchisseuse, travail « accablant, bien au-dessus de ses forces » (20). Ce n'était pas gai d'être mère de deux militants de la Commune, emprisonnés puis déportés, d'autant que Marie Allemane a dû héberger les deux enfants de ses fils. Au moins avons-nous la preuve documentaire que ses deux fils l'adoraient et la respectaient, car les lettres qu'ils lui envoyaient de la Nouvelle-Calédonie respirent une affection à toute épreuve (21). Ils ne la verront plus, car elle est morte en 1876 avant leur retour, nouvelle qui les accable.

Jeune typographe sous le Second Empire. Trois apprentissages : du métier, du syndicat, de la politique

Dans le quartier des Halles sous le Second Empire, les imprimeries sont nombreuses. La maison Dupont, située rue Grenelle-Saint-Honoré (en fait dans le fond de la Cour des Fermes), était une des plus importantes de la capitale, employant 70 compositeurs, 70 imprimeurs, 4 correcteurs et 6 conducteurs et chargée des travaux administratifs.

(18) Deux ou trois lettres d'elle se trouvent dans le dossier de recours en grâce de Jean Allemane (Archives nationales, BB 24 746), dont une au moins a été dictée et peut-être les autres aussi.

(19) J. GAILLARD, *Paris...*, *op. cit.*, p. 213.

(20) *Mémoires d'un communal*, *op. cit.*, p. 352. Sa nouvelle adresse se trouve sur les lettres que lui écrivent ses fils de la Nouvelle-Calédonie. La mention de sa profession se trouve sur les tables de succession lors de sa mort en mai 1876 (Archives de la Seine, registres de mutation).

(21) La seule image, indirecte, que nous avons d'elle se trouve dans une lettre de Jean Allemane, le 25 août 1875 : « Que de fois ma pensée, franchissant ces immenses distances qui nous séparent, est venue s'asseoir au foyer qu'honore votre présence. Je vous voyais causant avec un brave ami, ou enrichissant le cœur de mon cher neveu de vos bons conseils. Mon cher enfant s'ébattait dans la chambre et vous souriez à ses espiègleries. Je vous croyais heureuse et je me retrouvais plus calme et mieux trempé. N'est-ce pas bonne mère que c'est ainsi que ça se passe et que mon illusion est bien près de la réalité ? » Lettre conservée à Saint-Denis, voir note 50.

C'est ici qu'Allemane est entré comme apprenti vers 1855, à l'âge de douze ans environ, pour apprendre ce que les ouvriers du livre en Angleterre appellent « the art and mystery of printing » (22). L'apprenti-typographe, selon Décembre et Alonnier, est généralement un gamin éveillé, puisqu'on lui demande un minimum de connaissances, mais c'est « l'enfant le plus indiscipliné de l'école, celui qui tourne le frère en ridicule, fait l'école buissonnière » (23). Les témoignages s'accordent sur la médiocre qualité de l'apprentissage dans beaucoup de maisons (24) : celles-ci embauchent trop d'apprentis afin d'économiser sur les salaires, et ne leur apprennent qu'à « lever la lettre », les utilisant souvent comme garçons à tout faire — chercher le repas des ouvriers, transporter les épreuves, etc. La maison Dupont avait bonne réputation cependant, et le jeune Allemane a bien appris son métier ; même ses ennemis conviennent qu'il est réputé très bon ouvrier (25). Toute sa vie, il gardera l'amour de sa profession.

A seize ans, l'apprentissage terminé, Allemane gagne sa vie dans une des petites imprimeries du VI^e arrondissement, concentrées dans le quartier Saint-Sulpice (26). Tout de suite, il participe, et cela activement, à sa première grève (« j'entraînai mes aînés, mes compagnons, je soulevai l'atelier »).

Le juge d'instruction devant lequel notre apprenti comparut n'en revenait pas. Il usa de clémence, il ne voulait pas sévir. Jean Allemane, impénitent, fut deux fois cité par lui, deux fois relâché, puis condamné à la prison (27).

Résultat : il acquiert vite la réputation d'agitateur, qui voit les portes des imprimeries se fermer devant lui. Selon son interview avec Brisson, il fut réduit pour subsister à exercer toutes sortes de métiers — balayeur, débardeur, camelot — et à coucher sous les ponts, ayant rompu avec son père. Allemane avait pourtant retrouvé son métier de compositeur, vraisemblablement chez Donnaud, rue Cassette, au moment de la grande grève des typographes de 1862 (28).

(22) A. ZÉVAËS, dans sa notice nécrologique sur Allemane (*La Nouvelle Revue*, n° 145, 1936, p. 23), nous apprend que c'est chez Dupont qu'Allemane a fait son apprentissage (renseignement qu'il a dû avoir d'Allemane lui-même). La statistique provient de V.-É. GAUTHIER, *Annuaire de l'imprimerie, de la presse et de la librairie, 1855-1856*.

(23) DÉCEMBRE et ALONNIER, *Typographes et gens de lettres*, Paris, 1864, p. 78.

(24) Voir les témoignages rapportés par P. CHAUVET, *Les Ouvriers du Livre en France, de 1789 à la constitution de la Fédération du Livre*, Paris, Editions Marcel Rivière, 1966, p. 577 et sq. A cette étude, toujours utile, est venu se joindre le beau livre de M. REBÉRIOUX et de ses collaborateurs, *Les Ouvriers du Livre et leur Fédération, un centenaire, 1881-1981*, Paris, Temps Actuels, 1981, iconographie splendide et mises au point sur nombre de thèmes importants.

(25) Par exemple Ch. CHINCHOLLE, *Les Survivants de la Commune*, Paris, Bou langer, 1885, article « Allemane ».

(26) Notamment chez Donnaud, rue Cassette et chez Lahure, dans l'imprimerie qui existait toujours il y a quelques années à l'angle de la rue de Fleurus. Pour un exemple du livret de jeune ouvrier qui change souvent de patron, voir celui de Varlin qui lui aussi a travaillé rue Cassette à la même époque, M. FOLLON, *Eugène Varlin*, Clermont-Ferrand, 1934, p. 17.

(27) La seule source de cet incident est l'interview avec Brisson, *Les Prophètes*, op. cit.

(28) Sur cette grève, P. CHAUVET, *Les Ouvriers...*, op. cit., p. 266-276 ; résumé de l'affaire dans M. REBÉRIOUX, *Les Ouvriers...*, op. cit., p. 86-87 ; cf. *La Gazette des Tribunaux*, mai et septembre 1862 ; AN, BB18 1645 ; Office du Travail, *Les Associations professionnelles ouvrières*, Paris, Imprimerie Nationale, 1897, t. I ; A. LEVY, *Le Procès des typographes*, Paris, 1862.

Episode capital dans l'histoire du mouvement ouvrier sous l'Empire, cette grève s'est articulée autour de trois éléments : la révision du tarif, le travail des femmes, et l'influence de la Société typographique parisienne, société de secours mutuels qui regroupait les typographes de la capitale, les « coalitions » étant interdites sous l'Empire. Au cours de la négociation sur la révision du tarif entre la Société et les maîtres-imprimeurs, au printemps de 1862, deux patrons introduisent chez eux des femmes compositrices à bas salaire, ce qui provoque la « mise-bas » dans les ateliers. Plusieurs arrestations ont lieu parmi les typographes, suivies de peines de prison pour délit de coalition. Une seconde vague d'arrestations se produit en juillet-août, après une nouvelle initiative de la Société. C'est à cette occasion que Jean Allemane est arrêté, le 25 août, deux jours après son dix-neuvième anniversaire (29). Le registre d'écrou à Mazas, où on l'amène, contient son signalement : « Dix-neuf ans [...], une casquette grise, un paletot noir, un pantalon gris et des souliers. » Il donne l'adresse de ses parents, rue Saint-Victor. Inculpé lui aussi du délit de coalition, le jeune Allemane ne reste pas longtemps en prison, le procureur impérial ayant ordonné une mainlevée le 1^{er} septembre. La clémence n'est pas appréciée du jeune typographe qui refuse de signer une lettre de remerciement à l'Empereur : « Nous avons eu l'irrévérence de nous refuser à cette platitude, ce qui nous valut de demeurer à Mazas trois jours de plus », écrira-t-il plus tard ; en fait deux jours seulement, puisque la plupart des typos arrêtés sont libérés le 30 août, Allemane le 1^{er} septembre. En tout cas, il ne passe pas devant les tribunaux, comme les vingt-deux inculpés qui sont condamnés à des peines de prison le 26 et 27 septembre. Ceux-ci en sortent bientôt, ayant été grâciés par l'Empereur en personne le 24 novembre. Ce geste très important annonçait la nouvelle politique ouvrière du régime : on ne manqua pas de l'interpréter comme un désaveu des textes surannés sur le délit de coalition. L'affaire, suivie avec attention par la presse et le public, a beaucoup fait pour préparer la modification du Code pénal par la loi du 25 mai 1864, qui adoucit les peines en matière de coalition, autorisant de façon tacite l'association ouvrière, sans toutefois lui accorder une existence légale (30). Allemane, nous l'avons vu, était mêlé de près à cette lutte qui, bien que n'ayant rien de révolutionnaire, avait mobilisé la presque totalité des compositeurs-typographes parisiens.

Dans les années qui suivent, Allemane continue de militer au sein de la Société typographique, qui se mue en « chambre syndicale » en 1867. Dès 1864, selon son propre témoignage, il essaie d'établir une caisse de grève :

en compagnie de quelques amis dévoués, comme Debock, Pierson, Houldinguer, Duval, [...] j'étais un des organisateurs d'un Comité dit de la Grève générale qui siégeait rue Coquillière dans un établissement ayant pour enseigne « A Jeanne d'Arc » [...]. Notre action était assurée par le versement d'un sou par semaine et par adh-

(29) Archives de la Seine, Registre d'écrou, DY 5 102 Mazas. Allemane évoque l'incident de la lettre dans le *Réveil typographique*, 10 juin 1887.

(30) Sur la loi de 1864, voir par exemple M. LEROY, *La Coutume ouvrière*, Paris, Giard et Brière, 1913, II, p. 636 ; M. PERRON, *Les Ouvriers en grève, France, 1871-1890*, Paris-La Haye, Mouton, 1974, t. I, p. 106.

rent. Dans la typographie, nous étions parvenus à avoir des receveurs dans presque toutes les imprimeries parisiennes (31).

La direction, nettement réformiste, de la chambre syndicale typographique parisienne de l'époque n'était sûrement pas pour lui plaire. On le voit déjà essayer de constituer un noyau plus avancé au sein du syndicat, tout comme il fera une vingtaine d'années plus tard dans la Fédération du Livre :

De concert avec Varlin, il tente de former un groupe révolutionnaire dans la corporation du Livre. Les événements de la fin de l'Empire empêchent la réalisation de ce projet (32).

La période d'apprentissage syndical d'Allemane, sur laquelle nous avons seulement quelques bribes d'information, indique déjà ce qui marquera son action au sein de la Fédération du Livre : un engagement sérieux et énergique, mais aussi une impatience à peine contenue, un tempérament de schismatique.

C'est tout de même la chambre syndicale modérée des années 1860 qui a essayé d'introduire dans les ateliers parisiens un système de travail dont Allemane est devenu un champion résolu et qui n'est peut-être pas pour rien dans l'évolution de sa pensée politique. Il s'agit de la commandite (33). Introduit en France pour la première fois chez Dubuisson en 1853, ce système correspond en quelque sorte à la « démocratisation de l'atelier » : les ouvriers répartissent eux-mêmes le travail « en touchant chacun exactement la même somme par heure passée au travail, qu'ils aient ou n'aient pas dépassé le minimum obligatoire de production ». La commandite élimine le metteur en pages — souvent « marchandeur » haï —, procurant ainsi aux ouvriers leur indépendance envers l'homme du patron. La clé de voûte du système est que le metteur, en commandite, est élu par son équipe et qu'il ne tire pas de bénéfices de sous-entrepreneur, étant récompensé comme n'importe quel membre de l'équipe. Beaucoup plus tard, expliquant la raison de l'hostilité des imprimeurs-patrons à la commandite, Allemane lui-même dira :

Ils veulent être maîtres dans l'atelier ; [...] si une figure ne leur plaît pas, [...] ils veulent pouvoir chasser l'homme qui a cette figure désagréable [...], tandis que dans la commandite, tout le monde fait son devoir, mais chacun a le droit d'exprimer son opinion [...]. On ne veut pas de cette république dans l'atelier, pas plus que la Grande République dans l'Etat. Voici pourquoi les patrons, quoique intéressés à la commandite, la combattent (34).

(31) *Encyclopédie syndicale*, Paris, 1911, éd. V. GRIFFUELHES *et al.*, t. I seul paru, article « Allemanisme » (par Allemane).

(32) Profession de foi imprimée par le *Proletariat*, organe possibiliste, le 26 septembre 1885.

(33) Pour de plus longues explications sur ce système de travail, voir M. LE ROY, *La Coutume...*, *op. cit.* ; *Les Associations professionnelles ouvrières*, *op. cit.*, I, p. 733 ff ; P. CHAUVET, *Les Ouvriers...*, p. 301-302 ; M. REBERIOUX, *Les Ouvriers...*, *op. cit.*, p. 22.

(34) Procès-verbaux de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur la crise industrielle à Paris, en 1884, *Annales de la Chambre des Députés*, doc. parl. annexes, t. 12, mars-avril 1884, vol. I, 1885, témoignage d'Allemane. La petite imprimerie d'Allemane était organisée en commandite à partir de 1890 ; voir S. REYNOLDS, *La vie de Jean Allemane...*, *op. cit.*, ch. X.

La chambre syndicale échoue dans sa tentative d'instaurer la commandite dans tous les ateliers, en partie à cause de l'attitude équivoque de beaucoup de typographes eux-mêmes. C'est surtout dans les imprimeries de journaux que le système est le mieux accepté, pour des raisons d'ordre pratique. Et c'est sans doute lorsqu'il travaille à l'imprimerie Dubuisson (spécialisée dans les journaux) vers la fin de la décennie qu'Allemane a fait l'expérience de ce système qu'il admirera toute sa vie, et qu'il introduira dans sa propre imprimerie lorsqu'il est lui-même « patron » dans les années 1890. On peut penser aussi que cette organisation démocratique du travail cadre bien avec l'idéologie « anti-chef » du parti allemaniste.

Son travail chez Dubuisson apporte à Allemane autre chose que la connaissance de la commandite. Car il se trouve compositeur au journal de Charles Delescluze, *Le Réveil*, dont le premier numéro paraît le 2 juillet 1868. En ces années de fin d'Empire où le pouvoir « lâche du lest » comme on disait, beaucoup de nouvelles publications voient le jour. Mais *Le Réveil*, républicain et fondé par un « quarante-huitard », s'attire tout de suite les foudres du ministre de l'Intérieur. Le premier numéro vaut une peine de prison de trois mois à Delescluze ainsi que quinze jours de prison et une amende de 500 F à son imprimeur Dubuisson, qui au bout d'un an de tracas et de saisies refuse d'en continuer l'impression. Le journal s'imprimera désormais 9, rue Aboukir, où Allemane le suivra vraisemblablement car son nom figure sur une liste de souscription imprimée en février 1870. D'ailleurs son voisin (devenu témoin à charge) se souvient de son emploi au moment de son procès :

C'était un ouvrier imprimeur qui travaillait à l'impression d'un journal que je suppose avancé, car il en rapportait toutes les idées, qu'il accompagnait de nombreux commentaires plus ou moins fantaisistes (35).

On ne saurait exagérer en effet l'influence que son passage à un journal républicain a pu exercer sur ce jeune typographe (vingt-cinq ans en 1868) autodidacte comme on l'était souvent dans sa profession. Il y aurait sans doute quelque rapprochement à faire entre les articles qu'il compose pour *Le Réveil* et le style un peu fleuri, ampoulé même et plein de fougue des articles qu'Allemane rédigera pour la presse socialiste de la III^e République. A son tempérament turbulent et à son expérience d'ouvrier contestataire vient s'ajouter un mode d'expression jacobin et oratoire.

A vrai dire, si le républicanisme est très répandu parmi les typographes sous le Second Empire, et leur solidarité corporative hors de doute, un Allemane se jetant dans la politique révolutionnaire est l'exception plutôt que la règle. Il fait partie de ce petit groupe (dont Debock père et fils (36), Piéron, Alavoine) des typographes qui se

(35) Archives historiques de la Guerre, Vincennes, dossier d'Allemane, témoignage de V. Versigny ou Versini. Le journal en question ne peut être que *Le Réveil*; selon les *Mémoires d'Allemane* (p. 96) et plusieurs articles commémoratifs sur la Commune dans la presse socialiste, Delescluze aimait l'appeler « le petit typo du Réveil ».

(36) L. Debock est le directeur de l'Imprimerie nationale sous la Commune.

feront remarquer pendant la Commune. L'acte de rébellion du garçonnet de douze ans est devenu choix d'un métier, d'une classe, d'un mode de vie, d'une politique enfin. On dirait qu'à la veille de la Commune, tout l'éloigne de ses origines et du milieu familial. Ce n'est pourtant pas le cas.

Deux frères : la famille choisie

Dans la famille Allemane si unie qui est montée à Paris vers 1850, une séparation se précise de plus en plus clairement — à mesure que les enfants grandissent : père et filles d'un côté, mère et fils de l'autre, sans qu'il y ait de véritable rupture, à part les fugues provisoires, mais renouvelées de Jean, sérieusement brouillé avec son père. En tout cas, un choix semble s'être opéré, les filles épousant des commerçants comme leur père, les fils se liant à des familles ouvrières. Un coup d'œil sur les liens de parenté de François Allemane aidera peut-être à comprendre pourquoi les deux frères maintiennent des rapports très étroits, extrêmement affectueux, pourquoi aussi leur évolution politique suit à peu près les mêmes chemins (selon ce que nous pouvons supposer), en tout cas ce qui retient Jean Allemane d'une rupture définitive avec sa famille.

François Allemane, de quatre ans plus âgé que son frère, paraît pour la première fois sur les registres de l'état civil parisien en 1861 : c'est un jeune homme de vingt-deux ans qui vient déclarer la naissance de son fils Charles-Louis-François à la mairie du V^e arrondissement. La mère de l'enfant est Louise-Joséphine Lagarde, dix-neuf ans, blanchisseuse, habitant chez ses parents, rue des Lavandiers. Les parents du nouveau-né ne sont pas mariés à cette époque, mais il s'agit d'une union libre durable, car le 14 octobre 1865, ils se présentent à la mairie pour la régulariser (37). Au moment de son mariage, François Allemane est soldat de la réserve et c'est peut-être son service qui a retardé la cérémonie. En tout cas, la famille Lagarde l'introduit dans un milieu un peu différent de celui des Allemane. Les Lagarde sont des Parisiens, non des provinciaux, du moins depuis une vingtaine d'années puisque Louise est née à Paris. Son père, Etienne-Maximilien Lagarde, est ouvrier en papiers peints ; sa mère, Louise-Germaine Bordier, blanchisseuse. Un cousin, témoin du mariage, est imprimeur-lithographe, un autre, teinturier. Louise-Joséphine elle-même, la jeune mariée, est blanchisseuse comme sa mère : plus tard, paraît-il, elle aura son propre établissement. (Morte avant l'âge de trente ans, elle nous rappelle à certains égards Gervaise de *L'Assommoir* — d'ailleurs Zola habita en 1860 la rue Saint-Victor comme la famille Allemane) (38). Un des frères de Louise-Joséphine, Baptiste Lagarde, « feuillagiste » puis « ouvrier fleuriste », habite déjà le quartier ouvrier de Belleville (et c'est peut-

(37) Archives de la Seine, état civil, V^e arrondissement, naissances et mariages (1861, 1865, 1868, 1869).

(38) Zola habita la rue Saint-Victor en 1860. Voir *L'Assommoir*, éd. de la Pléiade, notes, p. 1535 : « Il n'est pas interdit de penser que la première idée d'un roman sur le peuple germa dans l'esprit de Zola au début même de son séjour à Paris, pendant les années 1859 à 1860 où il vécut dans le dénuement [...] au contact des pauvres [dans les] garnis miséreux. » Renseignements sur la famille Lagarde tirés de l'acte de mariage de François et de Louise, V^e arrondissement, octobre 1865.

être par son intermédiaire que François a des relations à Belleville qui essaient de le sauver pendant la Semaine sanglante). Un autre frère Lagarde, Henri, sera également mêlé à cette tentative (39). Baptiste et sa femme Caroline hébergeront leur neveu Charles, fils de Louise et de François, après la Commune. On voit que la solidarité de cette famille n'a guère de limites — et étant donné tous les risques que comportait le contact avec les combattants de la Commune, il est peut-être permis de penser que le fait de secourir François est une indication des sympathies politiques de la famille. D'autant plus que Louise-Joséphine est morte bien avant la Commune, en 1869. Elle avait accouché d'un deuxième fils en 1868, et d'un troisième en 1869 : ni l'un ni l'autre n'ont survécu, et le dernier-né coûte la vie à sa mère, puisqu'elle meurt neuf jours après sa naissance, le 29 juin 1869. (Peut-être sa santé était-elle fragile — son frère Baptiste est mort jeune lui aussi en 1877.)

Son alliance avec la famille Lagarde, qui persiste donc après la mort de sa femme, laisse François veuf avec un fils, Charles, qui, lui, atteindra l'âge d'homme. Par son mariage, François est entré dans une grande famille ouvrière dont les membres travaillent dans les petits ateliers de métiers très parisiens. Ceci le rapproche du milieu que fréquente maintenant son frère cadet, et le dispose peut-être à écouter les opinions politiques de celui-ci. Car il semble acquis que c'est l'influence de Jean qui s'est exercée sur François et non l'inverse. Avec Jean, il fréquente les réunions politiques de la fin de l'Empire ; son nom figure sur les listes de souscription du *Réveil* ; mais tout indique qu'il n'a pas l'enthousiasme, pour ne pas dire l'acharnement pour la politique de son frère. Les témoins de l'instruction de son procès parlent de lui comme ayant « un caractère plus doux que son frère ». Michel Martin, dont il a déjà été question, et qui le connaissait depuis longtemps, dit de lui : « Dans le principe François Allemane était un honnête garçon, mais son frère exerçait une grande influence sur lui, l'entraîna dans ses idées politiques et il devint un homme aux opinions les plus exaltées, quoique cependant n'étant pas au diapason de son frère » (40).

Dans ces années de fin d'Empire, les deux frères étaient donc très liés. Les événements qui ont frappé leur famille pendant l'année 1869 ont dû les rapprocher encore, par le deuil. Nous avons déjà évoqué la mort de la femme de François et de son enfant nouveau-né en juin 1869. Or Pierre Allemane est mort au cours du même mois, à l'âge de soixante-deux ans. Si son fils cadet ne l'aimait guère, les deux frères ont dû être touchés sinon par sa mort du moins par le deuil de leur mère. Or Jean a lui-même vers cette époque un autre chagrin. Le 26 septembre 1869, il vient à son tour à la mairie déclarer la naissance de son fils illégitime mais reconnu, Charles-Jean-Clément. La mère de l'enfant, Clémence-Marie Arnault ou Arnaud, âgée de vingt-deux ans, repasseuse, habite 7, rue du Fouarre : tout indique qu'elle est morte en couches ou peu après, bien que l'acte de son décès n'ait pas été

(39) Plusieurs indications dans les *Mémoires* d'Allemane, p. 146 et sq. Renseignements sur Baptiste et Caroline Lagarde dans les lettres des frères Allemane à la Bibliothèque municipale de Saint-Denis (voir note 50).

(40) Archives historiques de la Guerre, dossier Allemane, témoignage de M. Martin.

retrouvé (41). Ceci pour deux raisons. D'abord l'existence d'une lettre trouvée sur Jean Allemane par la police dix-huit mois plus tard, et qui concerne le petit Charles, évidemment mis en nourrice à la campagne :

Egreville, le 16 avril 1871

Mon cher Monsieur,

Nous sommes dans une grande impatience de ne pas avoir de vos nouvelles et en même temps de ne pas recevoir d'argent depuis près de huit mois, que nous attendons, vous devez bien croire que nous avons bien besoin d'argent, car les Prussiens nous avons bien fait du mal et si nous avons pris votre enfant en nourrice que c'est que j'ai besoin de gagner. Vous savez bien que j'ai fait mon devoir pour votre enfant, j'ai tant [eu] de mal à l'élever et grâce à Dieu aujourd'hui il va bien ainsi que toute la famille. Je vous ai écrit le 9 je vous ai demandé des effets pour le petit et de l'argent. Ainsi je pense que vous ferez votre possible pour en remettre à Madame Caslin ou bien vous reprendrez votre enfant. Je voulais aller moi-même vous voir si c'était que le mauvais règne. Ainsi ne manquez pas. Je termine ma lettre en vous serrant d'amitié, Leloup Prosper (42).

Selon cette lettre, le petit Charles est à Egreville depuis septembre 1870 au moins (et étant donné la référence aux Prussiens, dès le début de la guerre) et c'est son père qui se charge, théoriquement du moins, des frais. Tout paraît indiquer que sa mère n'est plus — santé fragile de l'enfant, absence de toute référence à la mère. En deuxième lieu, pour écarter la possibilité d'une fugue, d'un abandon ou d'une querelle, nous avons un incident raconté par Allemane lui-même dans ses *Mémoires* (43). Pendant la semaine sanglante, il a été hébergé par une famille amie, à un moment où la chose comportait énormément de risques. Sans rien dire des relations qui le lient à la famille, Allemane indique pourtant son nom et son adresse : Arnaud, 7, rue de Fouarre. C'est bel et bien la famille de Clémence Arnaud : s'il y avait eu querelle ou abandon de l'un par l'autre, Jean Allemane aurait-il reçu l'accueil généreux dont il parle ?

Au moment donc où éclate la guerre franco-prussienne, les deux frères Allemane se trouvent dans une situation identique, chacun avec un enfant à charge, dont la mère est morte. Qu'ils aiment bien ces enfants, qui s'appellent tous les deux Charles, nous le savons par leurs lettres écrites dans la captivité dont il sera question plus loin. Ensemble, ils sont sur le point de s'engager dans ce qui sera la grande aventure de leur vie : la Commune.

(41) Acte de naissance de l'enfant, Archives de la Seine, état civil, V^e arrondissement, septembre 1869. Il est possible que Clémence Arnaud soit morte à l'hôpital dans un autre arrondissement, ou même hors de Paris.

(42) Orthographe selon l'original, qui se trouve à Vincennes dans le dossier d'Allemane.

(43) *Mémoires d'un communard*, op. cit., p. 140-144.

L'épreuve du feu : 1870-1871

Le 4 septembre 1870, Jean Allemane a vingt-sept ans, son frère en a trente et un : tous les deux sont à l'Hôtel de Ville ce jour-là. Ils appartiennent à cette génération que la guerre et la Commune ont surprise dans la fleur de l'âge, cette génération qui a tout pris sur elle, et qui se trouve par conséquent sur fiches dans les archives des conseils de guerre à Vincennes. Il ne peut être ici question de suivre dans son détail la participation de Jean Allemane et de son frère à ces événements longuement racontés dans les *Mémoires d'un communard*, réédités voici peu de temps (44) et dont on pourra apprécier la vivacité et le luxe de détails, en faisant néanmoins certaines réserves sur les exagérations ou erreurs résultant d'une rédaction tardive. Seront évoquées ici seulement les grandes lignes de l'action d'Allemane « le délégué » (Jean) et d'Allemane « le lieutenant » (François). Ce dernier, qui avait fait son service militaire, se trouvait dans le 118^e bataillon de la garde nationale pendant le premier siège de Paris, et son activité pendant la Commune sera surtout militaire : il combattrà dans les lignes contre les Versaillais au cours de mai 1871. Son rôle de simple soldat lui vaudra finalement une peine moins sévère que celle de son frère.

Quant à Jean, sa participation à l'insurrection est plus intense, plus politique aussi. Sa réputation d'exalté et d'« énergumène » jaillit de toutes les dépositions. Inscrit au 59^e bataillon de la garde nationale dès août 1870, il devient sergent-fourrier de sa compagnie. « C'est grâce à lui que tous les gens du désordre ont été armés », remarque un de ses officiers. « Il s'y est constamment fait remarquer par son esprit d'indiscipline et ses propos violents et grossiers » (45). Il fréquente les réunions des clubs pendant l'hiver et « y pestait journellement contre le gouvernement de défense nationale ». Après l'armistice qui met fin aux hostilités entre Français et Prussiens à la fin de janvier 1871 et qui le « consterne », nous dit-il, Allemane a suffisamment de renom pour être élu délégué de son bataillon aux réunions de la Fédération de la garde nationale en février (mais contrairement à la légende il n'est jamais devenu membre du Comité central de la Fédération).

Dans les premiers jours de mars, il participe à un incident bien attesté par les témoignages des officiers du 59^e bataillon : il organise la résistance à une tentative du commandement qui a pour objet de récupérer le canon du bataillon de la Place des Vosges. Par les soins d'Allemane et de ses amis, le canon est ramené au parc populaire, sous les yeux des officiers impuissants (46). Le 18 mars, il est encore de faction, guettant ce qu'il appelle « le coup d'Etat du gouvernement ». Dès les premiers signes de l'action du pouvoir, il fait sonner le tocsin de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet tout près de chez lui, et se jette, avec le blanquiste Emile Duval, dans l'organisation de la résistance populaire de la rive gauche. Après une expédition solitaire et rocambolesque à Versailles, dans l'espoir d'y mener une opération du genre cheval de Troie, Allemane revient au V^e arrondissement, où il sera

(44) Voir note 16.

(45) Archives historiques de la Guerre, Vincennes, dossier d'Allemane.

(46) *Ibid.*, et *Mémoires d'un communard*, *op. cit.*, p. 9 et sq.

affecté jour et nuit à l'administration de la Commune, comme délégué de la garde nationale à la mairie. Ainsi que l'attestent une série de pièces retrouvées à la mairie portant sa signature, il a l'œil sur tout : demandes d'autorisation, équipement, poursuites de réfractaires, plaintes, secours, arrestations. Parmi ces papiers, à titre d'exemple, une note fort laconique du 2 avril : « Ordre d'amener le citoyen au violon jusqu'à nouvel ordre, signé Allemane, Blin » ; une autorisation au citoyen Verlière de « faire enlever le linge pouvant servir aux ambulances qui existe au couvent des Bénédictines de la rue Tournefort », et cette communication très bureaucratique :

Citoyen,

Je ne puis que vous renvoyer aux statuts de la fédération de la garde républicaine, et comme vous êtes délégué principal de votre compagnie, place de la Corderie, n° 6, pour l'obtention de 27 cartes, n'ayant personnellement d'autres attributions à remplir ici que celles du délégué de la V^e légion.

Le Président de la légion, Allemane (47).

Enthousiaste des efforts de la Commune en matière d'enseignement (et ses lettres citées plus bas nous diront combien l'éducation est une préoccupation chez lui), de surcroît Allemane prend sur lui de travailler pour la commission de laïcisation, et se trouve étroitement mêlé à l'expulsion des frères de l'école de la rue Rollin par exemple, expulsion qu'il semble avoir vécue comme un véritable assainissement, qu'il n'est peut-être pas mal à propos de rapprocher d'une autre initiative du délégué que tout le monde n'a pas appréciée : un coup de filet sur les hôtels meublés autour du Panthéon pour exprimer la rigueur révolutionnaire contre la prostitution (48). Une sorte de puritanisme, que nous retrouvons plus tard dans ses recommandations à son neveu contre les mauvaises fréquentations, semble avoir motivé cette action.

Bref, Jean Allemane paraît avoir vécu la Commune sous le signe d'une énergie endiablée : il s'est éteint pendant le premier siège à appeler à la sortie en masse ; il continue à pester contre les membres de la Commune. Par ses visites aux postes de combat à Chatillon, pour voir François au mois d'avril, et à la Grange-Ory le 17 ou 18 mai, il sait pertinemment le manque de préparation militaire de la Commune, son absence de coordination — et il s'en désole. Lorsque commence la Semaine sanglante, il n'a plus d'illusions et les témoins le décrivent comme un possédé :

Le mercredi 24 mai, vers 4 heures du soir, je vis venir à la mairie Allemane le délégué ; il était couvert de sueur, il écumait, il vomissait l'outrage [...], criant aux fédérés qu'ils étaient des lâches, de la crapule, de la canaille ; ils étaient trahis, ils étaient vendus : il avait toujours son chassepot, en bandoulière, son écharpe rouge en sautoir, son revolver à la ceinture, côté de droite... (49).

(47) AHG, Vincennes, dossier d'Allemane, pièces retrouvées à la mairie.

(48) *Mémoires d'un communard*, op. cit., p. 79.

(49) AHG, dossier d'Allemane, dépositions des témoins, F. Dyskiewicz, concierge de la mairie du V^e. L'interrogatoire d'Allemane au commissariat de Belleville se trouve également dans le dossier.

A la fin des combats, retiré des barricades par des femmes du quartier, il se réfugie pendant quelques jours chez la famille de Clémence Arnaud, en plein Quartier Latin, avant de s'échapper à Belleville où son frère lui a donné rendez-vous chez un Monsieur Gomo, ami de la famille Lagarde. Les Lagarde leur ayant procuré non seulement des étoffes à vendre en province, mais aussi de faux papiers (au nom de Jean-Baptiste Roger) pour Jean, plus compromis dans les événements, les deux frères espèrent s'évader de la capitale, mais trahis par le concierge de François, ils sont arrêtés et amenés au commissariat de Belleville dans les premiers jours de juin 1871. Pour eux la Commune est finie, l'après-Commune commence.

Prison, bagne, Nouvelle-Calédonie : comment vivre la séparation ?

En juin 1871, commencent pour Jean Allemane neuf ans de captivité dont il sortira en 1880 âgé de trente-six ans, sa jeunesse perdue à jamais. Un paradoxe veut que ces années, vides et désespérantes pour les détenus, soient relativement bien documentées du côté des archives. Nous avons déjà utilisé dans ce récit des renseignements fournis par les dossiers du conseil de guerre. Pour la période 1871-1880, grâce à la séparation et aux hasards de la conservation, une vingtaine de lettres existent, écrites par Jean Allemane en Nouvelle-Calédonie et gardées par sa famille : ceci constitue le seul fonds de papiers privés des Allemane sauf nouvelle découverte, comme ce doit être le cas pour beaucoup des familles des déportés de la Commune, qui n'avaient ni l'habitude, ni peut-être le besoin de s'écrire avant cette séparation (50).

Les autorités ont mis sur pied une extraordinaire machine judiciaire pour l'instruction des procès des communards détenus. Pour le seul cas de Jean Allemane, une quarantaine de témoins ont été amenés à déposer. Comme nous l'avons vu, il s'agit pour la plupart de voisins, commerçants de la place Maubert et ses environs (au total 22 commerçants ou membres de professions libérales, 14 employés, 8 ouvriers). Pendant l'instruction, Jean est détenu à Versailles dans des conditions qu'il décrit dans ses *Mémoires*, jusqu'à sa comparution devant le conseil de guerre en avril 1872, en même temps que son frère. Qualifié de « chef le plus actif des insurgés du V^e arrondissement », Jean échappe de peu à la peine de mort, mais se voit condam-

(50) Ces lettres ont été déposées auprès de la municipalité de Saint-Denis par la famille Allemane. La collection que Charles-François Allemane (fils de François, neveu de Jean) a déposée à la Bibliothèque municipale de Saint-Denis comporte une série de cinq lettres de Jean Allemane à sa mère (1875-1876) ; onze lettres à son neveu (1876-1878) et une douzaine de lettres de François Allemane de la même époque. Soumises à la censure, ces lettres devaient éviter les sujets controversés (politique, conditions de vie) mais elles sont pleines de renseignements sur la famille et les préoccupations des deux frères. Les six lettres adressées à Marie Quénot, plus tard Madame Allemane, que la destinataire a déposées au Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Saint-Denis sont autrement intéressantes. Allemane avait trouvé des intermédiaires sûrs, et ces lettres qui ont échappé à la censure parlent de tout, de ses espoirs, de ses émotions, de la politique, des conditions des détenus, etc. Les manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Denis étant en pleine réorganisation lorsque je les ai récemment consultés (été 1982), il n'y a pas de cotes actuellement valables, mais les lettres sont classées provisoirement sous le nom d'Allemane, ce qui est aussi le cas au Musée.

ner aux travaux forcés à perpétuité. François, lui, s'en tire avec la déportation dans une enceinte fortifiée. Leur mère, qui est dans la salle, s'évanouit en entendant prononcer la sentence.

Avant son départ pour le bagne de Toulon, en route pour la Nouvelle-Calédonie, Jean Allemane est autorisé à voir Marie Allemane pour la dernière fois (car elle mourra en 1876), et aussi une jeune femme dont l'émotion doit être presque aussi grande. Il s'agit de Marie Quénot que Allemane a rencontrée à Paris pendant la Commune, et qu'il ne pourra pas épouser avant de partir, malgré sa pétition aux autorités. Ce sont les longues lettres que Jean réussit à lui faire passer par voie secrète, de son bagne de l'autre côté du monde, qui nous renseignent le plus sur l'affection qui l'unit à Marie et au noyau familial qui se reconstituera dès son retour.

Qui donc est Marie Quénot ? Couturière de son métier, elle n'a que dix-huit ans en 1871, lorsqu'elle travaille comme ambulancière dans l'équipe des frères Miot dans le V^e arrondissement, et c'est sans doute ainsi qu'elle fait la connaissance du délégué à la mairie (51). Marie est l'aînée des trois enfants d'un ménage désuni (son père Louis-Joseph Quénot, ouvrier cannier, habite en Seine-et-Oise, sa mère Marie-Eugénie, couturière, à Paris). Son jeune frère Célestin deviendra ouvrier gazier, et sa petite sœur Adèle (dont on va reparler) couturière, dans la tradition familiale. Tous les enfants sont nés dans les Vosges, pays d'origine des Quénot (52).

Lorsque Jean Allemane est emmené par les policiers de Belleville, Marie Quénot est déjà enceinte. Elle met au monde une fille en janvier 1872, alors que Jean, prisonnier à Versailles, attend toujours de passer en conseil de guerre. La petite Jeanne-Marguerite, pour des raisons de prudence peut-être, est déclarée « de père inconnu », et prend le nom de famille de sa mère, qui a accouché rue de Tarente dans le IV^e arrondissement, où elle semble habiter toute seule (du moins la déclaration de l'enfant est faite par la sage-femme et par deux employés de la mairie) (53). Pour une raison inconnue, le réseau familial, qui semble pourtant bien en vigueur peu après, ne paraît pas avoir secouru Marie à cette époque. L'enfant a quatre ou cinq mois lorsque son père est condamné. Celui-ci a fait tout ce qui était dans son pouvoir pour épouser Marie Quénot, mais les autorités semblent avoir joué avec lui. Sur un document dans son dossier daté du 29 octobre 1872 on lit : « Cet homme a été signalé comme ayant été transféré à Paris le 27 mai précédent, afin de se marier avant son départ pour le bagne. » Réponse de l'administration pénitentiaire : « Allemane a été transféré à Toulon le 5 juin dernier et [...] il n'a pas pu satisfaire à son désir » (54).

Tous les deux, Jean et Marie, ont été très sensibles à la difficulté de

(51) *Mémoires d'un communard*, op. cit., p. 145. Pendant la Semaine sanglante, Marie Quénot avait été elle-même arrêtée et traduite devant « les bonnes sœurs », qui, raconte Allemane, « forcées de reconnaître la bonne tenue, la régularité de sa gestion, l'ont relâchée ».

(52) Tous ces renseignements proviennent de l'acte de mariage de Jean Allemane et de Marie Quénot, mairie du XX^e arrondissement, 15 mai 1880.

(53) Archives de la Seine, état civil, IV^e arrondissement, naissances, janvier 1872 (sous le nom de Quénot).

(54) AN H Col 109 (libérés), dossier d'Allemane. A noter que ce dossier, contenant beaucoup de pièces sur la captivité d'Allemane, se trouve sous cette cote et non sous la cote indiquée dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, op. cit., t. IV et X.

la situation de Marie qui, sans être l'épouse légale du père de son enfant, n'a aucun statut aux yeux des autorités et peut aussi essuyer les rebuffades de certaines personnes à Paris. Plusieurs fois, Marie « sollicite la faveur d'aller avec ses deux enfants [il doit s'agir de Charles, à l'orphelinat depuis la mort de sa grand-mère, aussi bien que de Jeanne] rejoindre le transporté Allemane, Jean, 1^{re} Cie 4486, qu'elle désire épouser », mais on lui répond que la conduite du détenu est « trop mauvaise » et sa demande est finalement refusée le 20 avril 1876 (55). Deux ans plus tard, elle a dû entendre quelque chose qui lui donne de l'espoir, car une lettre, affectueuse mais très ferme, de Jean lui déconseille la démarche qu'elle tente :

Le condamné placé dans nos conditions n'a pas de demande de concessions à faire, il faut pour qu'une concession lui soit accordée que sa mère ou son épouse [souligné dans l'original] viennent le trouver [...]. Ne sois donc pas imprudente et attends que je te donne l'ordre de parler. N'oublie jamais que pour ces gens là, tu m'es presque étrangère et que je suis au peloton de correction jusqu'au 25 décembre 1889 [...].

Lorsque tout autre moyen me sera ôté et qu'il me faut résoudre à te voir t'exposer à des périls sans nombre pour nous réunir, je prierai un ou deux de nos vaillants représentants de te servir de parrains auprès du ministre des Colonies et j'ose croire que les cœurs légers Néo-Calédoniens y regarderont à deux fois pour jouer avec toi le même jeu qu'avec [une autre jeune femme dans la même situation] qui n'avait que sa naïve et trop crédule confiance (56).

Dans la même lettre, il la rassure sur un point toujours pénible, même en 1878 : « Quant à ta position sociale, c'est là une question secondaire et tellement en dehors de ce que fait l'objet de mes attentions que mon ami Duclos ne saurait trouver aucune sympathie près de moi s'il venait agiter un sujet aussi mesquin » (57). Au cousin et ami Duclos en question, qui s'occupe des intérêts du jeune Charles à l'orphelinat, Allemane doit expliquer la sensibilité de son amie : « Loin de moi de penser que ta chère et aimée compagne la reçut froidement, mais Mlle Quénot à tort ou à raison revint de cette visite avec la conviction que tu lui avais témoigné de l'indifférence, et sa fierté s'en augmente » (58).

A la lecture des lettres que Jean Allemane écrit à Marie Quénot, on est impressionné par le respect, l'affection et l'amour qu'ils expriment. Se séparant en 1872, les amants, sans doute avec l'exemple des condamnés de 1848 à l'esprit, croyaient à la possibilité d'une amnistie et à leur réunion tôt ou tard. Une lettre envoyée par Allemane en 1873, peu après son arrivée en Nouvelle-Calédonie est presqu'une gaie :

Je joins une petite fleur *communarde* à ma lettre, c'est tout ce que peut t'offrir ton malheureux ami ! [...] Vingt baisers qui te sont destinés te diront plus que ma plume sur l'état de mon

(55) *Ibid.*

(56) Jean Allemane à Marie Quénot, 2 juin 1878, Musée de Saint-Denis.

(57) *Ibid.*

(58) Jean Allemane à Charles Allemane, 15 octobre 1878, post-scriptum adressé à son « cousin et ami Duclos », chez qui Charles logeait à cette époque.

cœur [...]. Je suis contraint de fermer ma lettre, mais avant de le faire, je te recommande de garder ta santé bien précieusement afin que si le jour de la liberté luit d'ici peu pour nous, je retrouve ma bien-aimée Marie aussi belle qu'au moment de notre cruelle séparation. Quant à moi, je serai vieilli, mais bah, je t'aimerai davantage et puis... on dit que l'amour est aveugle, tant mieux pour moi (59).

Avec les années qui passent, cet amour ne diminue pas, il reste inébranlable, mais l'espoir s'éloigne. En 1878, « rien de bien saillant à te signaler, ma vie s'écoule monotone et pesante [...]. Le milieu dans lequel il me faut vivre fait naître en moi un sentiment qui tient de l'apathie et de l'indifférence et que je ne saurais analyser [...]. Cette cuirasse est nécessaire à mon esprit et à mon cœur » (60). A tel autre moment, Allemane adopte un ton élégiaque et stoïque pour évoquer les temps heureux :

Je lis toujours avec le même plaisir les charmants et passionnés passages où tu me parles de nos chers adorés. [...] Tes brûlants baisers font deviner la femme qui aime dans la mère qui caresse les tendres témoins de jours de bonheur qui hélas ont été trop courts pour mon adorée et moi ; espérons, amie, qu'il nous sera donné de pouvoir remonter ce lit charmant du fleuve des souvenirs ; et si notre vie se passe avant que nous n'ayons atteint la source, nous devrons nous estimer fort heureux de notre part de bonheur (61).

A cette mélancolie, il y avait de bonnes raisons : une fois passés les premiers jours de son séjour en Nouvelle-Calédonie, où sa situation était relativement bonne, Allemane avait beaucoup souffert et souffrait encore en 1878. Après plusieurs tentatives d'évasion, dont une sérieuse, il avait été longtemps au régime cellulaire, et était toujours assimilé à la quatrième classe, c'est-à-dire qu'il était privé des privilèges (« la boisson et le café dont jouissent les condamnés de la troisième catégorie »), qu'il était enfermé avec les prisonniers de droit commun, et qu'il portait des fers. Dans ses lettres à Marie qui échappent à la censure, il ne lui cache pas les mauvaises conditions des détenus :

Quant à nous, hommes de la quatrième classe, [...] nos cases ont environ vingt-cinq mètres de long sur six de large et nous vivons là soixante hommes ! L'hygiène la plus élémentaire est négligée à ce point que les baquets aux excréments sont au milieu de la salle. Te dire l'odeur nauséabonde qu'exhalent ces horribles prisons est impossible, l'atmosphère fétide que nous respirons jointe à la mauvaise qualité et à l'insuffisance de l'alimentation engendrent [...] les auxiliaires qui rendront bientôt toute leur quiétude à nos vaillants radicaux (62).

En effet, plusieurs de ses compagnons meurent au bain, « les

(59) Jean Allemane à Marie Quénot, 13 août 1873.

(60) Jean Allemane à Marie Quénot, 20 février 1878.

(61) Jean Allemane à Marie Quénot, 2 juin 1878.

(62) Jean Allemane à Marie Quénot, 20 février 1878.

rangs s'éclaircissent » (63). Heureusement pour les frères Allemane — qui sont à quelques kilomètres l'un de l'autre, sans pouvoir se voir —, ils ont la santé résistante, s'ils maigrissent affreusement (64).

Vers la fin de la décennie, et surtout après les événements de 1877, le climat politique en France commence à changer — mais avec une lenteur exaspérante — et quelques lueurs d'espérance se font voir. Jean Allemane continue néanmoins à s'exprimer à ce sujet avec beaucoup de prudence :

A l'heure où je t'écris, il me semble qu'une nouvelle vie commence pour nous [...]. S'ensuit-il, amie chère, que je compte te serrer dans mes bras sous peu de mois ? Non, telle n'est pas ma pensée, et comme ton courage a toujours été à la hauteur des événements, je crois de mon devoir de te dire ma pensée tout entière. Le Gouvernement ne fera pas l'Amnistie ! [...] Sachons avoir plus de patience [...]. Laissons nos sénateurs et nos députés s'habituer à prononcer ce nom de République qui les fit frémir tant de fois [...] et alors [...] ils reconnaîtront que ceux qui préparèrent par leur audace et leur dévouement le rétablissement de la République méritent mieux qu'une fosse horrible dans le charnier du bagne (65).

Tout impatient qu'il puisse être de revoir les siens (« malgré tout l'amour qu'il a pour toi et pour nos chers anges, malgré le désir de revoir sa France adorée, malgré ses chagrins et ses souffrances »), Allemane refuse de « courber l'échine » afin d'acheter sa libération ; il commente avec ironie ou férocité les mesures partielles des autorités soit de l'Ordre Moral soit de ses successeurs, qui à son avis attirent les détenus dans des guets-apens s'ils s'abaissent jusqu'à demander grâce : « Comme Mac et Dufaure ont dû s'amuser en lisant les *mea culpa* de leurs pauvres victimes, il est toujours joyeux d'entendre les moutons s'excusant auprès de Maître Loup » (66). « Demander grâce ? Allons, misérables, cessez vos plaisanteries cyniques... Thiers, Mac Mahon et de Broglie, demandez grâce à cette population que vous avez calomniée, massacrée et garrottée, mais n'attendez pas que vos victimes imploront leurs bourreaux » (67).

Allemane ne désarme donc pas devant l'autorité. Il est très frappant que l'idéal qui l'inspire se présente sous la forme de la République, qui vient souvent sous sa plume, plutôt que le socialisme, mot qui ne paraît pas une seule fois dans sa correspondance. Dès 1873, il écrit qu'il s'ennuie « à mourir depuis que je sais que la République est en danger ». Dans la même lettre il parle de « l'idée fixe qui m'obsède : le triomphe de la République » (68). Il admire ces camarades du bagne qui sont « morts en citoyens », en chuchotant avec leur dernier soupir

(63) *Ibid.*

(64) Ils sont enfin autorisés à se rencontrer en mars 1879, peu avant le départ de François (grâcié) pour la France. Leur réunion est racontée dans la lettre de Jean à Marie Quénot du 3 avril 1879 dans laquelle il parle de la maigreur de François (qui n'était tout de même pas soumis au régime pénitentiaire) et de l'émotion occasionnée parmi les « déportés simples » par les deux chaînes « qui pendaient glorieusement le long de ma jambe gauche ».

(65) Jean Allemane à Marie Quénot, 3 avril 1879.

(66) Jean Allemane à Marie Quénot, 2 juin 1878.

(67) Jean Allemane à Marie Quénot, 3 mars 1879.

(68) Jean Allemane à Marie Quénot, 13 août 1873.

« Pas de prêtre ! » ; ce sont des « martyrs de la foi républicaine » (69). A une de ces lettres il joint « quelques chants que l'indignation, l'amitié et l'amour de la République ont inspirés » (70). En apprenant l'élection à la présidence de Jules Grévy en 1879 il tient à exprimer sa confiance en lui : « et je compte qu'il immortalisera son nom en mettant fin à une distinction qui sera toujours un véritable danger pour une Démocratie [...] ; je crois être dans le vrai en disant qu'il est heureux que M. Grévy soit devenu président de la République, car je suis convaincu qu'il tiendra à l'honneur d'en être le dernier » (71). Dans une certaine mesure, Allemane est toujours le républicain « à outrance » qu'il était sous le Second Empire, plutôt qu'un militant de la lutte de classe dont on retrouve pourtant de temps en temps un écho dans ces lettres (« Ces prolétaires, ils ne sont jamais contents, même lorsqu'ils sont vêtus, logés et nourris aux frais de l'Etat », écrit-il ironiquement) (72).

Autre préoccupation très frappante chez lui, et qui se rapporte sans doute à son adolescence troublée : la soif de l'éducation et le souhait que ses enfants et celui de son frère en tirent le maximum de profit. Dans une série de lettres à son neveu Charles, qui a seize ans en 1877, le forçat, dont la main tremble après une journée passée dans une carrière à briser les pierres, lui donne des conseils sur le style et l'orthographe : « Lorsque tu écris, observe-toi... C'est surtout dans nos lettres qu'il nous faut chercher le secret de notre langue. La lettre n'est qu'une conversation faite à longue distance et nous devons y apporter toute notre attention afin de n'y pas paraître ridicule » (73). *Afin de n'y pas paraître ridicule* — souci de celui qui n'a pas reçu son éducation comme un droit, mais qui a eu à l'arracher ici et là, et qui n'a jamais cessé de s'émerveiller devant ses richesses. On devine, par ses recommandations à son neveu, que Jean Allemane a fréquenté des cours du soir et qu'il respectait beaucoup ses professeurs : il met en garde le jeune Charles contre « ces jeunes gens qui trouvent assommants et le professeur et l'étude » ; ce sont « de sots orgueilleux ou pis encore » que le condamné de la Commune a retrouvés parmi les « droit commun » du bagne. Il se félicite que les lettres de son neveu soient « moins émaillées de fautes d'orthographe » — cette préoccupation du compositeur ! — et de ce que le jeune homme lui répond avec enthousiasme : « Tu me parles lecture et géographie, cela me fait très grand plaisir et me certifie que mes conseils ne sont pas perdus dans le vide de l'indifférence » (74). Devinant que Charles prend goût à la lecture, il lui recommande de fréquenter la bibliothèque Sainte-Genève, de « puiser dans nos meilleurs historiens », ce qu'il a sans doute fait lui-même dans sa jeunesse, mais l'avertit qu'il ne doit pas « rougir

(69) Jean Allemane à Marie Quénot, 20 février 1878.

(70) Jean Allemane à Marie Quénot, 2 juin 1878. Ces chants ne se trouvent pas avec les lettres ; en revanche la Bibliothèque de Saint-Denis possède un petit cahier dans lequel Allemane a écrit des poésies, « Mes chansons : écrites dans les bagnes, Toulon 1872 », dont certaines ont été publiées après son retour en France.

(71) Jean Allemane à Marie Quénot, 3 mars 1879.

(72) Jean Allemane à Marie Quénot, 20 février 1878.

(73) Jean Allemane à Charles Allemane, 14 janvier 1877.

(74) Jean Allemane à Charles Allemane, 22 septembre 1877 (lettre pleine de conseils sur les mauvaises fréquentations).

de faire des dictées et des analyses [...]. Avant de savoir l'histoire, il faut posséder sa langue d'une manière convenable » (75).

Si Allemane s'occupe sérieusement de l'éducation de son neveu, il se fait beaucoup de soucis pour son propre fils, dont malheureusement l'enfance très troublée paraît avoir retardé le développement intellectuel. Jusqu'à l'âge de huit ans, l'enfant est chez sa grand-mère, qui n'a peut-être pas la même passion de l'éducation ; du moins c'est ce que laisse deviner une lettre respectueuse mais pressante de son fils :

Je pense qu'à la réception de cette dernière, vous aurez déjà lu et relu mon précédent courrier dans lequel je vous prie de sevrer mon petit démon d'une partie de ses jeux pour le faire s'appliquer plus sérieusement à la lecture et à l'écriture, car je tremble de le trouver presque complètement inculte. Songez, bonne mère, que notre cher espiègle est entré dans sa septième année ! (76).

Ses inquiétudes redoublent après la mort de sa mère, lorsque le petit Charles est envoyé à l'orphelinat de Madame Dorient, rue Richard-Lenoir. Le grand Charles lui ayant écrit que le petit est « gentil de caractère », son oncle lui rétorque : « Gentil est bien, studieux est mieux. » « Ce que j'ignore », poursuit-il, « c'est l'état intellectuel de mon fils. Fait-il des progrès ? » (77). En 1878 (Charles vient d'avoir neuf ans) Allemane écrit à son cousin et ami Duclos qui semble avoir la charge du destin de Charles, l'informant de son intention de « tout tenter » pour arriver à de meilleurs résultats, « soit en engageant Madame Dorient à une sévérité plus grande à son égard, soit en lui faisant quitter un pensionnat où il ne fait aucun progrès sensible ». Il lui enjoint d'aller consulter M. Dacosta père qui « par ses connaissances dans le monde enseignant pourra m'être d'un grand secours » (78). Les lettres de Charles, preuve qu'il sait bien lire et écrire, n'arrivent pas malgré « toutes ses promesses ». « J'attends la lettre de notre jeune et studieux Charles, viendra-t-elle bientôt ? » (juin 1878). « Mon fils demeurant ignorant serait le plus grand malheur qui puisse m'atteindre [...]. Allons, mon aimé Charles [...], lis, écris et compte et ton père trouvera ses chaînes moins lourdes et son horizon moins sombre » (79).

La petite Jeanne lui donne moins d'inquiétude ; sans doute, ayant toujours vécu avec sa mère dans un environnement plus stable sinon aisé, a-t-elle moins de problèmes scolaires : à peine à l'école, elle gagne « une croix » dont son père doit la féliciter. La nouvelle de ses progrès lui inspire un passage presque lyrique où il rêve à l'avenir désiré pour ses enfants, rêve qui en dit long sur ses attitudes à la fois sur l'éducation, les femmes, la technologie :

Ah, s'il m'était donné de pouvoir échapper à mon enfer, avec quelle ardeur je travaillerais à rendre nos enfants dignes de notre amour. Charles deviendrait un ingénieur mécanicien ou un artiste,

(75) Jean Allemane à Charles Allemane, 24 juin et 30 novembre 1877.

(76) Jean Allemane à Marie Allemane, sa mère, 19 octobre 1875.

(77) Jean Allemane à Charles Allemane, 18 mars et 8 juin 1877.

(78) Jean Allemane à Charles Allemane, 15 octobre 1878, post-scriptum.

(79) Jean Allemane à Marie Quénot, 2 juin 1878. A noter qu'en juillet 1879 au moins le petit Charles sait écrire, car il y a une lettre de lui, dictée sans doute par Marie Quénot, dans le dossier de recours en grâce (AN, BB 24 746).

et notre tapageuse pourrait choisir dans les quelques carrières libérales que les hommes, ces égoïstes, n'ont pas interdites aux femmes. Comme nous serions heureux, amie tendre, d'assister à l'éclosion de leurs intelligences [...], avec quel plaisir nous parcourerions en leur compagnie les galeries où resplendissent les œuvres immortelles de ces glorieux ouvriers dont les peuples se disputent les travaux, et ces brillantes et miraculeuses productions de la mécanique, auxquelles l'avenir réserve l'honneur immense d'enlever au travail humain tout ce qu'il peut avoir d'abject, et de faire de l'homme un être vraiment supérieur, ces productions, dis-je, élargiraient le champ de nos investigations dans la recherche des inclinations de nos enfants et nous aideraient à faire vibrer la vraie et unique corde que trop souvent, hélas, tant de parents n'ont jamais connue (80).

Ne pouvant le faire lui-même, Allemane recommande qu'on mène « Charles deux ou trois fois aux Arts-et-Métiers », pour voir quelles sensations « les œuvres de l'Industrie » font éprouver à son fils. Quant à Jeannette, « elle est encore jeune et il nous faut attendre pour juger de ses goûts et de ses aptitudes » (80).



Pour qui a lu ces lettres, il fait bon savoir que cette histoire d'amour se termine heureusement. En 1879, Jean Allemane voit sa peine commuée en bannissement et reçoit l'autorisation de rentrer d'abord en France. Arrivé à Paris en avril 1880, il bénéficie peu après de l'amnistie (81). Le 15 mai 1880, un double mariage est célébré à la mairie du XX^e arrondissement (82). Jean Allemane (trente-six ans) épouse Marie Quénot (vingt-six ans), légitimant en même temps les deux enfants Charles et Jeanne. François Allemane (quarante ans) épouse la petite sœur de Marie : Adèle n'a que vingt-deux ans, et ni l'un ni l'autre des frères ne la connaissait avant la déportation ; il semble que François l'ait rencontrée depuis son retour en France, qui a lieu un an avant celui de Jean. Tous les deux ménages s'installent dans ce qui sera désormais « leur » quartier, Belleville. C'est en quelque sorte un tournant décisif pour Jean Allemane : dès lors sa vie se passera surtout dans ces quartiers populaires de Paris que sont les XX^e, XI^e et II^e arrondissements ; il ne traversera que rarement la Seine pour aller visiter le Quartier Latin de sa jeunesse.

On pourrait à la rigueur donner une valeur symbolique à cette « traversée de l'eau » par Allemane. Derrière lui, le milieu familial où vivent toujours ses deux sœurs, celui des boutiques et petits cabarets du Quartier Latin, des pavés qu'il a soulevés pour construire des bar-

(80) Jean Allemane à Marie Quénot, 1^{er} janvier 1879.

(81) Sur sa rentrée sur la Creuse, voir les derniers chapitres des *Mémoires d'Allemane* et J. JOUGHIN, *The Paris Commune in French politics, 1871-1880*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1955, II, p. 379 et sq. (sur l'affaire des bannis de la Creuse).

(82) Mairie du XX^e arrondissement, registre des mariages. Ce n'est qu'en vérifiant la date du mariage de Jean et de Marie que j'ai appris le mariage de François avec Adèle, la « petite sœur » dont il est question dans une lettre du 2 juin 1878 et que Jean ne connaît pas.

ricades en 1871. Devant lui, la vie dans les quartiers ouvriers du nord-est parisien ; le nouveau réseau familial dont toutes les attaches sont à Belleville ; les imprimeries de journaux où il travaillera une fois qu'il se sera « refait la main » chez un imprimeur ami ; les locaux de son syndicat et de son parti — bureaux tristes ou salles de café enfumées où il passera de longues heures en discussions. C'est le militantisme de tous les jours, non plus l'aventure, le danger, l'excitation de la politique de sa jeunesse.

Mais nous avons pu constater qu'Allemane véhicule avec lui tout un bagage culturel, politique et syndical acquis sous le Second Empire : le goût de son métier ; l'importance qu'il accorde à l'éducation des ouvriers ; sa formation syndicale — qui le distingue de tout autre leader socialiste à la fin du siècle ; son républicanisme passionné — on comprend mieux l'adversaire du boulangisme et le dreyfusard de la première heure après avoir lu ses lettres de captivité. L'expérience de la Commune et de la déportation a créé entre lui et les autres anciens communards une forte solidarité malgré leurs divergences politiques. Au niveau de la vie familiale, malgré son refus de suivre la carrière et l'opinion politique de son père, on voit chez Allemane un sens très développé de l'unité familiale, un attachement très fort à sa mère et à son frère, une volonté de sauvegarder l'unité de la famille pendant son emprisonnement, de vifs sentiments paternels frustrés par l'absence et surtout un grand amour pour Marie Quénot, qui aura à supporter d'autres difficultés et absences lorsque son mari se jettera dans ce travail de longue haleine qu'est la construction du socialisme politique et syndical (83).

On s'étonnera peut-être par contre de l'absence de toute mention de théorie socialiste. La formation théorique d'Allemane, comme celle de la plupart des militants possibilistes et plus tard allemanistes, n'était pas très poussée. C'est la République et non pas le socialisme qui lui sert de point de mire dans sa captivité. Plus tard, imprimeur, il publiera une traduction du *Capital* de Marx, et dira vers la même époque que le *Manifeste* de 1848 est « sa Bible », mais dans les années de jeunesse, le mot *socialisme* ne vient jamais sous sa plume. Il a lu, nous dit-il, Proudhon et Fourier, dès son adolescence, mais ce sont plutôt le syndicalisme de la typographie parisienne et le jacobinisme des quarante-huitards comme Delescluze qui l'ont le plus marqué jusqu'à son retour en France en 1880, où il a tout de suite adhéré au nouveau parti socialiste créé en 1879 au congrès de Marseille. Allemane sera en fait socialiste par intuition (84) dans la deuxième moitié de sa vie, comme il a été républicain et militant de la Commune dans sa jeunesse. Sur-tout, il est resté fidèle au choix de ses douze ans. Un contemporain dira de lui en 1892 avec ce mélange d'admiration et de condescendance qu'emploient souvent les journalistes à son égard :

(83) Une lettre très émouvante écrite par Allemane en voyage pour sa Fédération (du Livre) en 1885 laisse deviner combien le militantisme nuisait à la vie de famille (collection du Musée de Saint-Denis).

(84) Cf. cette opinion des allemanistes (propos de G.-A. Bernard, rapporté par J. Bossu, *Jean Allemane*, Paris, Herblay, 1951, p. 12-13) : « C'étaient de bons types, de très bons types, dévoués pour tout. Le parti n'avait qu'à faire appel à eux [...]. Bien sûr, ce n'étaient pas des socialistes de doctrine. Ils étaient socialistes par intuition. »

Monsieur Allemane est [...] un excellent homme. Celui-là n'est ni riche, ce dont il aime à se faire gloire, ni savant, ce qui n'importe guère pour le métier qu'il fait, ni même conseiller municipal, ce qui lui paraît tenir spécialement au cœur. C'est en revanche le modèle de l'ouvrier typographe parisien, bon enfant, mais un peu fier et tenant le milieu entre l'artisan et l'artiste. Il a été typographe avant la Commune, il l'a été après son retour en France, il le sera toujours (85).

(85) T. de WYZEWA, *Le Mouvement socialiste en Europe*, Paris, Perrin, 1892.

